



**ETA 750 – Méthodologie en éthique appliquée (Lectures dirigées) (3 cr.)**  
**Plan de cours – Hiver 20157**  
**Mercredi (19 h 00 à 22 h00)**  
**Local L1-3650**

*Enseignant* : Richard Linteau

*Bureau* : 12735-3

*Téléphone* : 450 463- 1835, poste 61663

*Courriel* : Richard.Linteau@USherbrooke.ca

*Moodle* : Méthodologie en éthique appliquée (hiver 2017)

## CONTENU

L'essai constitue l'ultime étape de la maîtrise en philosophie type cours. Le présent séminaire permettra aux étudiantes et étudiants de s'y préparer adéquatement en leur fournissant les outils méthodologiques nécessaires à la rédaction de leur essai.

Pour ce faire, on y abordera les approches méthodologiques généralement retenues pour les recherches en éthique appliquée : recherche théorique, recherche empirique et recherche-intervention. À travers des présentations de l'enseignant et d'invités, de lectures de textes ainsi que d'exercices pratiques, les étudiants seront amenés à expérimenter ces différentes approches méthodologiques dans le but d'identifier celle qui convient le mieux au sujet retenu.

Ce séminaire compte un nombre important d'exercices à remettre et, dans certains cas, à présenter oralement. Le nombre de rencontres en classe est conséquemment réduit et plus espacé afin de permettre aux étudiants/es de les préparer adéquatement et au professeur de rétroagir de façon satisfaisante sur les travaux remis. La présence à chacune des rencontres est donc **essentielle**.



## OBJECTIFS

Les objectifs suivants sont poursuivis dans le cadre de cette activité:

1. Connaître les exigences et attentes relatives à l'essai.
2. Se familiariser avec les principales approches méthodologiques en éthique appliquée et leurs exigences respectives (recherche théorique, recherche empirique, recherche-intervention).
3. Esquisser un projet de recherche complet et cohérent:
  - Expliciter les buts de votre recherche
  - Préciser votre cadre conceptuel
  - Formuler vos questions de recherche
  - Identifier l'approche méthodologique qui convient le mieux à vos questions de recherche
  - Analyser la validité visée par la recherche projetée

*Notez que votre directeur ou directrice d'essai, dont le choix devra être fait prochainement si ce n'est déjà fait, doit être avisé/e des grandes lignes de votre démarche et les appuyer. Il ne s'agit pas de tout faire approuver systématiquement, simplement de vous assurer qu'il ou elle est informé/e de l'orientation générale de votre projet de recherche.*

## PLANIFICATION DES COURS

<b>Dates</b>	<b>Description du contenu</b>
	<b>ETA 750</b>
<b>Rencontre 1</b> mercredi 11 janvier	<i>Présentation du cours</i>  <i>Exercice 1 : Les buts de votre recherche (10%)</i>
<b>Rencontre 2</b> mercredi 25 janvier	<b>La recherche documentaire</b> <i>Invité : Jérémie Ouzan</i> <i>Atelier : les buts de votre recherche</i>
<b>Rencontre 3</b> mercredi 8 février	<b>Le cadre conceptuel</b>  <i>Exercice 2 : Première formulation de votre cadre conceptuel (15%)</i>
<b>Rencontre 4</b> mercredi 22 février	<b>Les questions de recherche</b>  <i>Exercice 3 : Vos questions de recherche (15%)</i>
<b>Rencontre 5</b> mercredi 8 mars	<b>La recherche théorique</b> <i>Invité : Benoît Castenerac</i>  <i>Exercice 4 : Votre recherche – version méthode théorique (15%)</i>
<b>Rencontre 6</b> mercredi 22 mars	<b>La recherche empirique</b> <i>Invitée : Marie-Claude Boudreau</i>  <i>Exercice 5 : Votre recherche – version méthode empirique (15%)</i>
<b>Rencontre 7</b> mercredi 5 avril	<b>La recherche-intervention</b>  <i>Exercice 6 : Votre recherche – version recherche-intervention (15%)</i>
<b>Rencontre 8</b> mercredi 19 avril	<b>Le modèle de recherche retenu et sa validité</b>  <i>Exercice 7 : Présentation du modèle de recherche retenu</i>

### MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS ETA 750

Exercice 1 (buts de la recherche) :	10%
Exercice 2 (cadre conceptuel) :	15%
Exercice 3 (questions de recherche) :	15%
Exercice 4 (méthode théorique) :	15%
Exercice 5 (méthode empirique) :	15%
Exercice 6 (méthode recherche-intervention) :	15%
Exercice 7 (modèle de recherche et validité) :	15%

## CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

- Clarté:* Les idées sont présentées clairement. On n'a pas à deviner ce que vous tentez d'exprimer.
- Rigueur:* Les liens entre les idées sont rigoureux. On peut facilement suivre le fil de votre pensée.
- Pertinence:* Le développement des idées est pertinent par rapport aux exigences spécifiques de l'activité.

## OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

Maxwell, Joseph A., *La modélisation de la recherche qualitative: une approche interactive*, Fribourg, Academic Press Fribourg/Éditions Saint-Paul, 2009

## QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

### Extrait du Règlement des études

#### 8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
  - Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
  - Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
  - Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
  - Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat)

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources.

---

## SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.